



Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 3 juin 2026

YAN CHANTREL

SÉNATEUR
REPRÉSENTANT LES
FRANÇAIS ÉTABLIS
HORS DE FRANCE

VICE-PRÉSIDENT
COMMISSION DE LA
CULTURE, DE
L'ÉDUCATION ET DE
LA COMMUNICATION

PRÉSIDENT DU
GROUPE D'AMITIÉ
FRANCE-CANADA

PRÉSIDENT DU
GROUPE D'ÉTUDES
FRANCOPHONIE AU
SÉNAT

Objet : Nouvelles menaces sur l'avenir de l'Agence Universitaire de la Francophonie

Monsieur le Président de la République,

Comme l'année dernière, avec des collègues parlementaires issus de tous les bancs, je souhaite vous interpellier sur la situation très préoccupante de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), dont les capacités d'action sont aujourd'hui gravement affectées par les réductions successives de la contribution française à son budget.

En 2025, malgré notre première interpellation, cette contribution est passée de 22 millions d'euros à 13 millions d'euros, soit une baisse drastique de 41 %. Malgré les efforts engagés par l'AUF pour faire évoluer son modèle économique et diversifier ses sources de financement, cette baisse a obligé l'Agence à licencier près de 130 personnes en France et sur différents sites implantés dans le monde.

Nous apprenons aujourd'hui que le Gouvernement prévoit d'établir sa participation au budget de l'AUF à seulement 8 millions d'euros pour 2026, soit une baisse de 64 % sur deux ans. Une telle décision aurait des conséquences funestes pour l'AUF : des dizaines de cadres et d'universitaires supplémentaires qui vont voir leur emploi menacé, des activités engagées ou planifiées qui seront remises en cause, et de nombreux espaces de services de l'AUF qui vont devoir fermer dans les pays d'accueil du monde entier. L'Agence pourrait même être contrainte de mettre la clef sous la porte.

Ces menaces que notre pays fait peser sur l'avenir de l'AUF sont incompréhensibles au regard des ambitions régulièrement affirmées par la France, à travers vous, Monsieur le Président de la République, en faveur de la Francophonie.



Présente dans près de 120 pays et fédérant plus de 1 000 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, l'AUF contribue au développement des compétences, à la mobilité des étudiants et des chercheurs, à l'innovation, à l'employabilité des jeunes et au renforcement des partenariats académiques à travers le monde.

Au-delà de sa mission universitaire, l'AUF représente un levier majeur du rayonnement de la France et de la Francophonie. Dans un contexte de compétition internationale accrue entre puissances d'influence, elle participe à la diffusion de notre langue, de nos savoirs, de nos valeurs et de notre modèle de coopération. Son action complète celle de notre réseau diplomatique, culturel et éducatif dans de nombreuses régions du monde.

Nous sommes pleinement conscients des contraintes qui pèsent sur les finances publiques. Toutefois, les économies réalisées à travers ces réductions budgétaires demeurent limitées au regard de leurs conséquences stratégiques. Le coût d'un affaiblissement durable de l'AUF pour l'influence de la France serait, à terme, bien supérieur aux gains budgétaires immédiats.

C'est pourquoi nous vous demandons respectueusement d'intervenir afin que le Gouvernement réexamine les coupes budgétaires prévues pour l'exercice 2026 et étudie les conditions d'un rétablissement progressif de la contribution française au budget de l'AUF. À défaut, l'octroi d'un soutien exceptionnel permettant de préserver ses capacités d'action et d'accompagner la transition engagée par l'Agence nous paraît indispensable.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Yan CHANTREL

Copie à :

M. Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
Mme Eléonore Caroit, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger